

Groupe 6 - Définitions

«Aide technique»

Concept pouvant prendre divers formes comme les suivantes : instruction, aptitudes, formation, connaissance pratique, services de consultation.

N.B. :

L'«aide technique» peut supposer le transfert de «données techniques».

«Données techniques»

Concept pouvant prendre diverses formes comme les suivantes : documents provisoires, plans, schémas, modèles, formules, conceptions techniques et devis, instructions et manuels écrits ou enregistrés sur d'autres supports ou dispositifs comme les suivants : disque, bande, mémoires fixes.

«Du domaine public»

«Logiciels» ou «technologie» mis à la disposition sans aucune restriction après la diffusion.

N.B. :

Les restrictions liées aux droits d'auteur n'empêchent pas que des «logiciels» ou une «technologie» soient «du domaine public».

«Équipement pour la production»

Outillage, modèles, gabarits, mandrins, moules, matrices, dispositifs de fixation, mécanismes d'alignement, équipement de mise à l'essai, autre machinerie et composants à cette fin, limités à ceux spécialement conçus ou modifiés aux fins de «mise au point» ou pour une ou plusieurs phases de la «production».

«Insensible aux radiations»

Qualificatif d'un composant ou d'un équipement conçu pour résister ou évalué comme résistant à des taux de radiation équivalant ou excédant une dose d'irradiation totale de 5×10^5 rads (Si).

«Installations pour la production»

Équipement et «logiciels» spécialement conçus à cette fin, intégrés à des installations aux fins de «mise au point» d'une ou de plusieurs phases de «production».

«Logiciels»

Ensemble d'un ou plusieurs «programmes» ou de «micro-programmes», disposés dans tout support d'expression matériel.

«Microcircuit»

Dispositif dans lequel un certain nombre d'éléments passifs et/ou actifs sont considérés comme associés de façon indivisible sur une structure continue ou à l'intérieur de celle-ci, afin d'effectuer la fonction d'un circuit.

«Microprogrammes»

Séquence d'instructions élémentaires conservées dans une mémoire spéciale, dont l'exécution est assurée par l'introduction du registre d'instructions de référence correspondant.

«Mise au point»

Concept touchant toutes les phases précédant la «production» comme les suivantes : conception, recherche en matière de conception, analyse en matière de conception, établissement de concepts de la conception, assemblage et mise à l'essai de prototypes, établissement de modèles de présérie, établissement de données de conception, transformation des données de conception en produit, conception de la configuration, conception de l'intégration, établissement de schémas.

«Production»

Concept englobant toutes les phases de la production comme les suivantes : génie de la production, fabrication, intégration, assemblage (montage), inspection, mise à l'essai, assurance de la qualité.

«Programmes»

Séquence d'instructions visant à mener un procédé dans une forme exécutable par un ordinateur électronique ou convertible à l'intérieur de celui-ci.

«Recherche scientifique fondamentale»

Travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue de l'acquisition de nouvelles connaissances des principes fondamentaux des phénomènes ou des faits observables, non orientés principalement vers un but ou un objectif pratique précis.

«Technologie»

Renseignements précis nécessaires à la «mise au point», à la «production» ou à l'«utilisation» d'un produit. Les renseignements peuvent prendre la forme de «données techniques» ou d'«aide technique».

«Utilisation»

signifie :

Exploitation, installation (y compris installation sur place), entretien, réparation, révision, remise à neuf.

Groupe 6 - Terminologie

N.B. :

Lorsque les termes suivants figurent dans le texte, ils doivent être compris selon les explications suivantes :

«Conçu ou modifié»

Décrit l'équipement, les pièces ou les composants qui, par suite d'une «mise au point» ou d'une modification, ont des propriétés précises qui les rendent propres aux fins d'emploi dans une application particulière. L'équipement, les pièces, les composants ou les «logiciels» «conçus ou modifiés» peuvent servir avec d'autres applications. Par exemple, une pompe recouverte de titane conçus pour un missile peut être utilisée avec des fluides corrosifs autres que des agents propulsifs.

«Spécialement conçu»

Décrit l'équipement, les pièces, les composants ou les «logiciels» qui, par suite d'une «mise au point», présentent des propriétés uniques qui les distinguent pour certains usages prédéterminés. Par exemple, un composant d'équipement qui est «spécialement conçu» aux fins d'usage dans un missile ne sera considéré comme tel que s'il ne présente aucune autre fonction ou aucun autre usage. De même, un composant d'équipement de fabrication qui est «spécialement conçu» pour produire un certain type de composant ne sera considéré comme tel que s'il n'est pas en mesure de produire d'autres types de composants.

«Utilisable dans» ou «En mesure de»

Équipement, pièces, composants ou «logiciels» qui, servent à un emploi particulier. Il n'est pas nécessaire que l'équipement, les pièces, les composants ou les «logiciels» aient été configurés, modifiés ou spécifiés aux fins de cet emploi particulier. Par exemple, tout circuit de mémoire de spécification militaire serait «en mesure de» fonctionner dans un système de guidage.

«Modifié» dans le contexte de «logiciel»

Un «logiciel» qui a été transformé volontairement de façon à comporter des propriétés qui le rende utilisable à certains fins et dans certaines applications précises autres que celles pour lesquelles il a été «modifié».